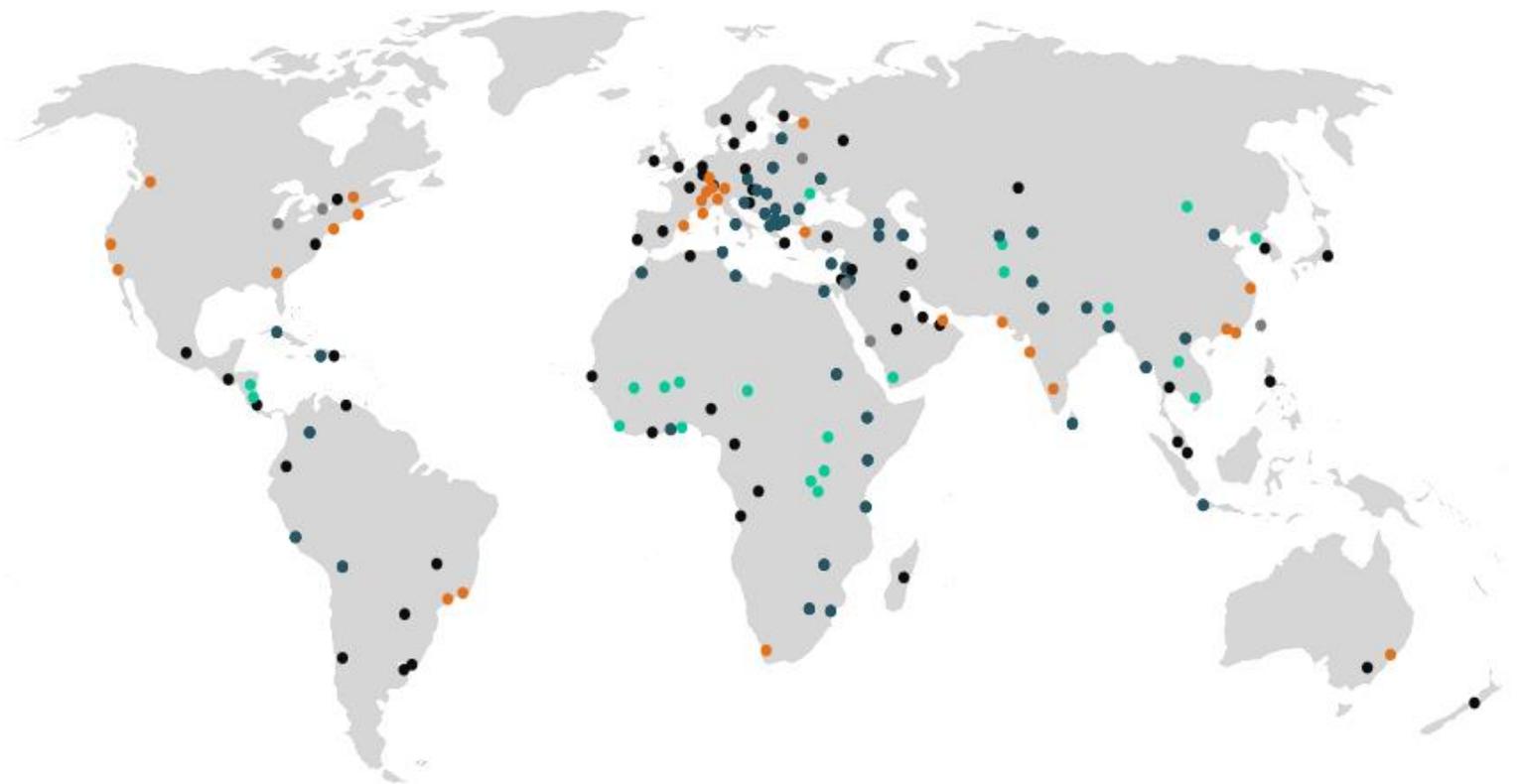


Stage académique

Souhaitez-vous acquérir
une première expérience
professionnelle dans votre
domaine de compétence ?



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral des affaires étrangères DFAE

Mettez vos talents au service d'une marque reconnue dans le monde entier.

Le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) propose une large palette de postes intéressants, en Suisse comme à l'étranger.

Le DFAE est un employeur attractif, à la fois exigeant et stimulant, qui propose des perspectives exceptionnelles de travail et de carrière dans un environnement international. Excellent tremplin pour une carrière au DFAE, votre stage à Berne ou à l'étranger vous permettra de découvrir la grande variété des activités de notre département, de la politique aux questions environnementales en passant par l'économie, le droit et la culture.

Conditions d'admission

Ressortissants suisses et personnes de nationalité étrangère titulaires d'un permis de séjour et de travail en Suisse.

Stage en cours d'études de bachelor (stage pour étudiants)

- Le stage en cours d'études s'inscrit dans le cadre de la préparation au bachelor d'une université ou d'une haute école spécialisée. Sa durée est de trois mois au minimum, sans excéder six mois.
- Ensemble, les stages déjà effectués à l'intérieur ou à l'extérieur de l'administration fédérale et le stage envisagé ne peuvent excéder une durée de six mois (Exemple: stage en cours d'études de deux mois effectué antérieurement → durée maximale du stage au DFAE = quatre mois)

Stage après l'obtention d'un bachelor ou d'un master (stage de fin d'études)

Les stages de fin d'études se déroulent après l'obtention d'un bachelor ou d'un master. Leur durée est de trois mois au minimum, sans excéder douze mois.

Conditions :

- L'obtention du diplôme de fin d'études doit remonter à moins d'un an (la date du diplôme est déterminante); → les séjours linguistiques et les voyages à l'étranger (12 mois maximum), les services militaires ou civils ainsi que les congés de maternité prolongent ce délai d'autant.
- Ensemble, les stages et les expériences professionnelles réalisés depuis l'obtention du bachelor à l'intérieur ou à l'extérieur de l'administration fédérale (y compris les stages du SOMS et autres stages similaires) et le stage envisagé ne peuvent excéder une durée de douze mois (exemple : stage de fin d'études de six mois effectué antérieurement → durée maximale du stage au DFAE = six mois)
- Exceptions : Les stages à l'intention des futurs avocats/avocates ou notaires, effectués dans des cantons où une durée de stage supérieure à douze mois est une condition d'accès à l'examen d'Etat

Vous trouverez des informations complémentaires sous : www.eda.admin.ch/trainees

Postes vacants en Suisse : www.stelle.admin.ch

Contact: trainees@eda.admin.ch